



CICF TEN (TERRITOIRES ET ENVIRONNEMENT)
WWW.CICF.FR/SYNDICATS/TEN

PRÉSENTATION

Le syndicat professionnel CICF Territoires et Environnement regroupe des sociétés et des consultants spécialisés dans les métiers du management environnemental, du développement durable et du développement des territoires, des expertises et ingénieries écologiques. Leurs territoires d'action concernent les industries, les espaces urbains, périurbains et les milieux naturels en France et à l'international.

Les opérateurs du syndicat TEN mettent en œuvre leur savoir-faire dans un esprit professionnel, de compétence et d'indépendance garantissant des prestations de qualité et une déontologie reconnue, commune à tous les membres de la CICF.

LES MISSIONS

Majoritairement orientés sur les études amont, les Ingénieurs-Conseils de TEN assistent, en toute indépendance, les élus, les maîtres d'ouvrages et les différentes ingénieries dans la programmation, la définition, la faisabilité, l'évaluation des projets et des politiques, au regard des exigences environnementales, de la qualité des territoires et de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Les missions réalisées couvrent l'ensemble des demandes du secteur public définies par la loi MOP (assistance à maîtrise d'ouvrage, études préliminaires, de projet, assistance à la passation



des marchés, contrôle et suivi des chantiers...), mais aussi les besoins de plus en plus spécifiques du secteur privé (dossiers réglementaires, certifications...), en management environnemental des projets et des organisations.



LES SECTEURS D'INTERVENTION

Les offres de services des Ingénieurs-Conseils de TEN relèvent des champs appliqués de l'écologie, de la sociologie, de l'aménagement, de l'urbanisme, du développement économique mais aussi et principalement du management environnemental, de la conduite de projet et de l'éco-innovation.

Les entreprises membres de TEN apportent leur valeur ajoutée dans les organisations et les projets avec une action orientée sur la qualité du résultat :

- **sur les milieux terrestres** : dans des contextes divers comme les carrières et chantiers BTP, l'agriculture, le développement industriel, les grandes unités biocénotiques, les concertations sensibles et le cadre de vie urbain,
- **dans les milieux aquatiques continentaux** : l'ingénierie des zones humides et des ressources, les lacs et rivières exigent des suivis rigoureux et parfois mettant en œuvre des outils et équipements complexes de haute technologie,
- **sur les écosystèmes marins** : les interventions sur ces milieux sensibles mobilisent un savoir-faire de naturaliste, d'ingénierie ou d'études d'impact et de suivi de grands travaux maritimes.



LES MEMBRES

CICF TEN vous propose un accompagnement ciblé au cours de l'évolution de votre entreprise ou de votre exercice d'indépendant. En vous donnant les clés indispensables aux étapes sensibles auxquelles vous pourrez être confrontés (assurance RCPro, défense de vos intérêts, etc.) vous bénéficierez de l'appui de membres compétents et expérimentés.

Si votre activité traite des problématiques d'environnement en relation avec les milieux et les territoires, vous pouvez intégrer le syndicat TEN dès à présent et participer à la professionnalisation de votre secteur, garante d'une évolution rationnelle et maîtrisée de l'activité.

NOUS REJOINDRE...



La procédure d'adhésion est simple. Vous pouvez demander un dossier d'admission sur le site de la Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France (www.cicf.fr) et le dossier vous sera expédié par courrier.

Après étude du dossier vous pourrez choisir votre syndicat ou vos syndicats dans le cas d'une multi-appartenance si votre activité est composée de plusieurs domaines afférant aux branches syndicales représentées à la CICF. Votre dossier sera instruit par les instances syndicales et régionales dans un délai d'un mois.

COORDONNÉES :



CICF TEN – Territoires et Environnement – 4, avenue du Recteur Poincaré – 75782 Paris Cedex 16
Tél. : 33 (0)1 44 30 49 30 – Fax : 33 (0)1 40 50 92 80 – E-mail : ten@cicf.fr
www.cicf.fr/syndicats/ten